



Echelle intercommunale et Paysage Le PLUi de l'ex CC du Loir (CC Anjou Loir et Sarthe)

30 novembre 2017

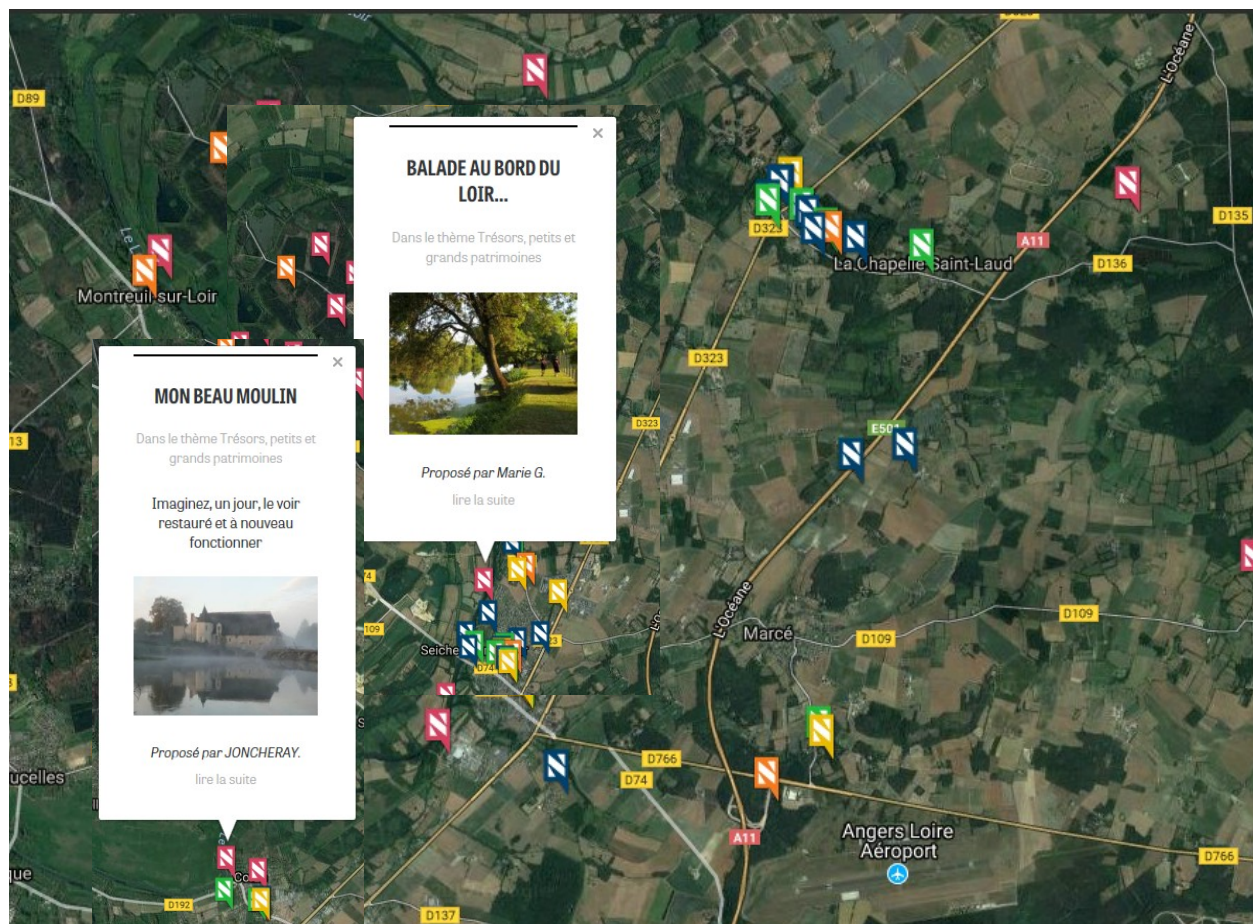
- 18 juin 2015 : prescription de l'élaboration du PLUi sur les 10 communes du territoire de l'ex CCL
- Arrêt de projet prévu en avril 2018

→ Contexte territorial :

- Création d'une commune nouvelle « Jarzé Villages » regroupant les communes de Beauvau, Chaumont d'Anjou, Jarzé et Lué en Baugeois.
- Fusion entre la CC du Loir, la CC Loir et Sarthe et la CC des Portes de l'Anjou au 1^{er} janvier 2017 pour constituer la CC Anjou Loir et Sarthe



- Grâce à la co-construction l'expression des habitants a montré un réel attachement au Loir et à sa vallée notamment pour
- ses valeurs environnementales à préserver
 - ses composantes paysagères et patrimoniales intéressantes (petit patrimoine, cônes de vue)
 - ses itinéraires de découvertes à valoriser



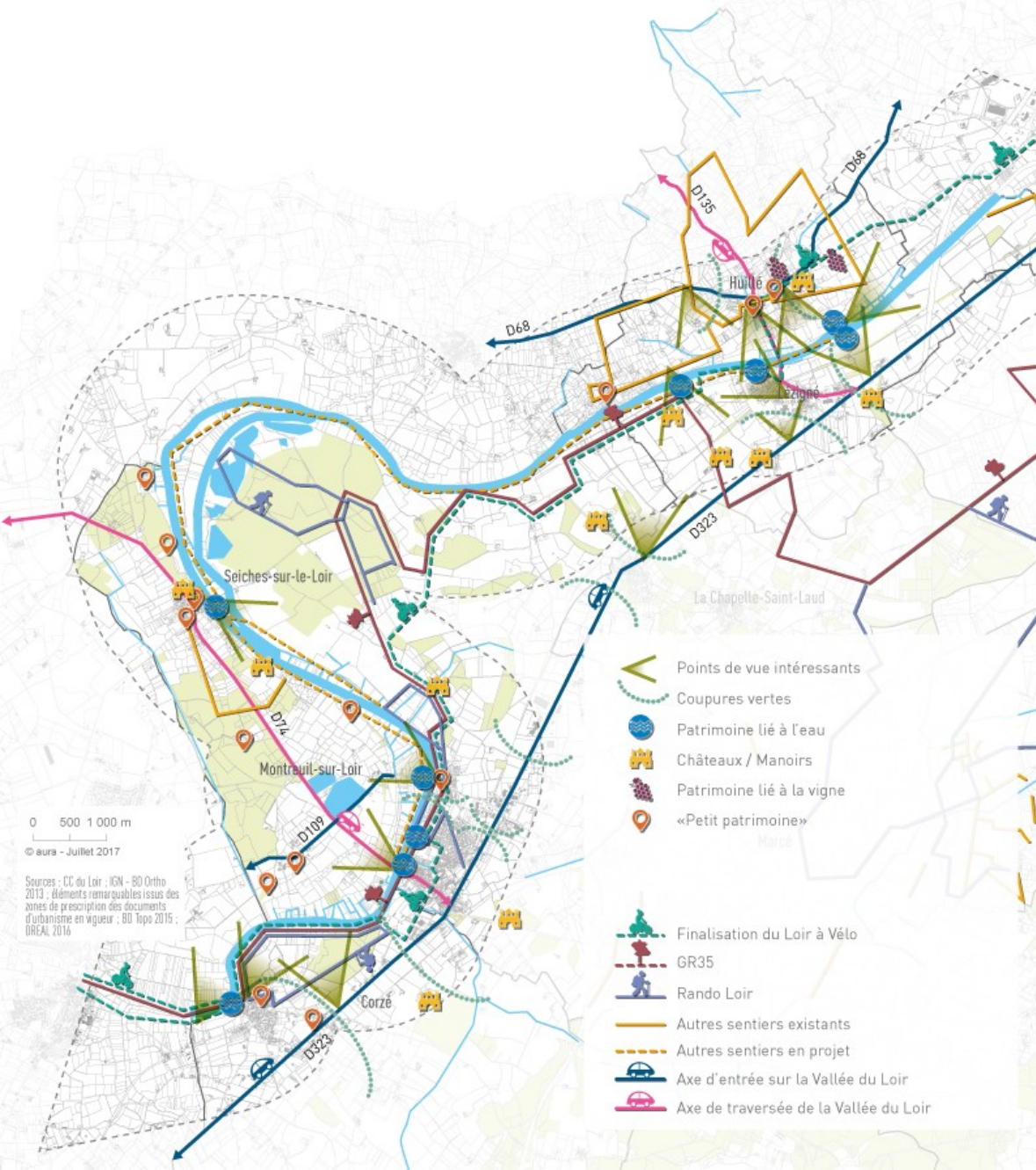
Une OAP sur la Vallée du Loir intégratrice ✕✕✕✕

Objectifs de l'OAP

Démarche d'ensemble :
Intercommunale

Outil pour aide à la mise en
œuvre

Déclinaison dans le
règlement



Préserver les vues lointaines :

1. Valoriser la présence de la vallée



La Chapelle St Laud depuis la D.323

2. Préserver les perspectives



Vue sur le Loir depuis la Chapelle de Matheflon



Mettre en valeur les éléments patrimoniaux du Loir

1. Petit patrimoine lié à l'eau



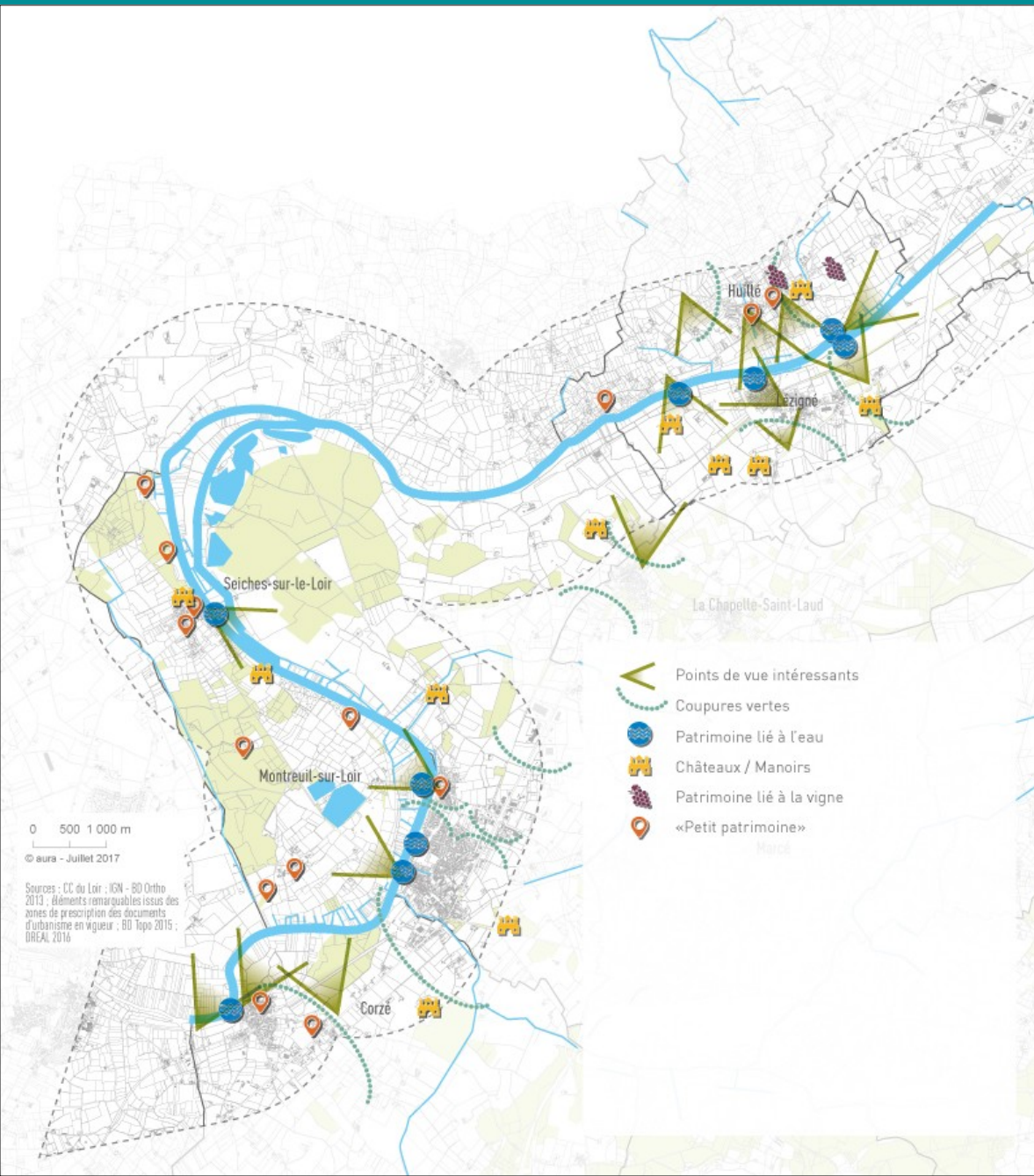
Moulin de la Motte (Corzé)

2. Châteaux /manoirs



Château du Verger (Seiches-sur-le-Loir)

3. Patrimoine lié à la vigne 4. Patrimoine vernaculaire



Développer les conditions de découverte

1. Le long du Loir



Continuité douce le long du Loir mise en place à Montreuil-sur-Loir

2. Vers le Loir

